

Infos - Rénovation et extension « Maison Pour Tous »

RÉNOVATION DU BÂTIMENT EXISTANT (PHASE 2)

Conservons l'histoire de notre village...

Comme annoncé précédemment, les travaux de rénovation du corps de ferme de la MPT ont démarré début janvier.

Indépendamment du projet de réhabilitation de ce bâtiment communal, une réflexion sur les traces d'impacts de balles datant des derniers combats de 1945 a abouti à un projet d'œuvre d'art sur la façade afin de restituer et transmettre cette part de notre histoire.

Notre choix s'est porté sur le projet présenté par M Raphaël Galley, artiste plasticien qui, à partir d'un relevé précis des impacts, souhaite retranscrire une composition graphique apparentée à une constellation sous forme de sources lumineuses. Il paraissait essentiel que ce projet soit accueilli et partagé par tous. Aussi, la population sera conviée à des ateliers consacrés au relevé des impacts. Dans cette même volonté, la municipalité a convié nos écoles maternelle et élémentaire, collège, à une rencontre avec M Raphaël Galley et M Jean-Jacques Mulliez, architecte en charge du projet MPT, afin de faire participer les enfants à la création de cette œuvre, les amener à traduire en lumière cette part de notre histoire.

Ce projet totalement indépendant des travaux de construction et de rénovation participera à la signalétique de la MPT et à ses activités. Son coût ne devra pas excéder 10 000 euros HT pour la commune, subventions déduites.

Il est utile de préciser que la commande d'une œuvre d'art est imposée par le dispositif gouvernemental 1%, dit 1% artistique.

Ce dispositif est une procédure spécifique qui impose aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer, à hauteur des 1% de la dépense du projet global, une commande ou acquisition d'une œuvre afin de soutenir la création contemporaine et d'y sensibiliser le public.

Maquette du projet artistique

